



Parution de l'ouvrage : « Enjeux européens et mondiaux de la protection des données personnelles »

Le 30 juin 2015, l'Union Internationale des Avocats (UIA) a organisé un colloque à Luxembourg pour célébrer la parution de l'ouvrage intitulé « Enjeux européens et mondiaux de la protection des données personnelles ».

A l'ère du numérique, l'individu est classifié, catégorisé, profilé à son insu. Mais peut-on réduire un individu à une analyse quantitative de ses données ? La réponse est certainement négative. Si les progrès technologiques sont indiscutables, ils doivent être encadrés. C'est tout l'enjeu de la future législation européenne sur la protection des données qui a soulevé tant de passion au Parlement européen.

L'ouvrage UIA regroupe les travaux scientifiques de plus de 30 auteurs spécialistes de la protection des données: avocats, universitaires, autorités de régulation, membres des institutions européennes et des grands groupes internationaux. Il offre une étude comparative de la jurisprudence tant de la Cour de justice de l'Union européenne que celle de la Cour européenne des droits de l'homme en la matière.

Une attention particulière est également donnée au champ d'application territorial du futur règlement européen sur la protection des données. La proposition de règlement prévoit que les entreprises n'ayant aucun établissement sur le territoire de l'Union européenne devront respecter les dispositions européennes en matière de données personnelles dès lors qu'elles s'intéressent aux données des citoyens européens. L'ouvrage met notamment en relief la perception américaine des règles de protection des données personnelles par rapport aux dernières négociations entre la Commission européenne et les Etats-Unis.

L'ouvrage traite aussi du droit à l'oubli, du profilage et de la notification des failles de sécurité. Il met en exergue les défis de la protection des données personnelles dans le domaine des services financiers, notamment en matière de fraude au paiement, et dans le secteur du droit fiscal. Le nouveau rôle des autorités de contrôle y est décrit face à la responsabilisation accrue des responsables de traitement qui devront respecter et mettre en place le principe d'accountability.

Enfin, l'ouvrage présente une vision pratique pour les professionnels, sur comment mettre en place une politique de protection des données au sein d'une entreprise. Ce très bel ouvrage de 465 pages est publié aux éditions Larcier.

En savoir plus sur l'Union Internationale des Avocats

Créée en 1927, l'Union Internationale des Avocats (UIA) est la plus ancienne association professionnelle regroupant plusieurs milliers d'avocats, ainsi que plus de 200 barreaux, fédérations et associations (représentant près de deux millions d'avocats) répartis dans plus de 110 pays.

Les principaux buts de l'UIA sont la promotion des principes essentiels de la profession d'avocat ; la contribution à l'établissement d'un ordre juridique international basé sur les principes des Droits de l'Homme et de la Justice entre nations, par la loi et pour la paix ; la défense des avocats et leurs clients.



Pour de plus amples informations : www.uianet.org - uiacentre@uianet.org

Contact Presse :

Laurence KIFFER, Co-directrice de la Communication laurence.kiffer@teynier.com

Stephen SIDKIN, Co-directeur de la Communication sjsidkin@foxwilliams.com

Marie-Pierre LIENARD, Chargée de Communication mplienard@uianet.org